



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 113068

## Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent, après inventaire des missions remplies par toutes les administrations d'Etat, d'examiner au cas par cas l'opportunité de leur maintien et la rationalité de leurs effectifs. Il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Falala](#)

**Circonscription :** Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113068

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** budget, comptes publics et fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12897